

Chansons déconseillées

cabaret, à la manière de « La prochaine fois je vous le chanterai »,
dirigé par **Philippe Meyer**
avec France Inter

Pour la première fois à la Comédie-Française

DU 15 SEPTEMBRE AU 30 OCTOBRE 2011

durée environ 1 heure

Direction artistique Philippe Meyer

Direction musicale Pascal Sangla

avec

Cécile BRUNE

Sylvia BERGÉ

Françoise GILLARD

Serge BAGDASSARIAN

Benjamin JUNGERS

Stéphane VARUPENNE

Félicien JUTTNER

et l'élève-comédien

de la Comédie-Française

Guillaume Mika

et les musiciens (en alternance)

Pascal SANGLA

pianiste

Osvaldo CALÓ

pianiste

Anne CAUSSE

violoncelliste

Frédéric DESSUS

violoniste

Jean-Claude LAUDAT

accordéoniste

Retrouvez les comédiens de la troupe dans les deux CD *La prochaine fois je vous le chanterai*, volume 1 (2009) et *La prochaine fois je vous le chanterai*, volume 2 (2010), Harmonia mundi distribution, Radio France/Comédie-Française.

Prochainement au Studio-Théâtre

Les 7, 8 et 9 octobre 2011 à 20h30 au Studio-Théâtre

Notre cher Anton, d'après Anton Tchekhov

Par Catherine Salviat, sociétaire honoraire de la Comédie-Française

Tarifs 18 €, 14 € et 9 €

Le lundi 17 octobre 2011 à 18h30 au Studio-Théâtre

**Lecture des sens, par Laurent Stocker et Philippe Faure-Brac,
meilleur sommelier du monde 1992**

Tarifs 18 €, 14 €, 9 €

Renseignements au 01 44 58 98 58

Avec le soutien de la Fondation Orange.

Maquillage M.A.C COSMETICS

La Comédie-Française remercie Baron Philippe de Rothschild SA.

La troupe de la Comédie-Française

AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2011



Sociétaires

Dominique Constanza

Gérard Giroudon

Claude Mathieu

Martine Chevallier

Véronique Vella

Catherine Sauval

Michel Favory

Thierry Hancisse

Anne Kessler

Andrzej Seweryn

Cécile Brune

Sylvia Berge

Jean-Baptiste Malartre

Eric Ruf

Éric Génovèse

Bruno Raffaelli

Christian Blanc

Alain Lenglet

Florence Viala

Coraly Zahonero

Denis Podalydès

Alexandre Pavloff

Françoise Gillard

Céline Samie

Clotilde de Bayser

Jérôme Pouly

Laurent Stocker

Guillaume Gallienne

Laurent Natrella

Michel Vuillermoz

Elsa Lepoivre

Christian Gonon

Julie Sicard

Loïc Corbery

Léonie Simaga

Pensionnaires

Serge Bagdassarian

Hervé Pierre

Nicolas Lormeau

Bakary Sangaré

Shahrokh Moshkin Ghalam

Clément Hervieu-Léger

Pierre Louis-Calixte

Marie-Sophie Ferdane

Benjamin Jungers

Stéphane Varupenne

Adrien Gamba-Gontard

Gilles David

Christian Hecq

Suliane Brahim

Georgia Scalliet

Nâzım Boudjenah

Aurélien Recoing

Félicien Juttner

Julie-Marie Parmentier

Pierre Niney

Jérémy Lopez

Adeline d'Hermey

Danièle Lebrun

Administrateur général

Muriel Mayette

Sociétaires honoraires
 Gisèle Casadesus, Micheline Boudet, Paul-Émile Deiber, Jean Piat, Robert Hirsch, Michel Duchaussoy, Denise Gence, Ludmila Mikaël, Michel Aumont, Geneviève Casile, Jacques Sereys, Yves Gasc, François Beaulieu, Roland Bertin, Claire Vernet, Nicolas Silberg, Simon Eine, Alain Pralon, Catherine Salviat, Catherine Ferran, Catherine Samie, Catherine Hiegel, Pierre Vial.

© Christophe Raynaud de Lage

Les spectacles de la Comédie-Française

Saison 2011 / 2012

www.comedie-francaise.fr



SALLE RICHELIEU

L'Avare

Molière – Catherine Hiegel
DU 19 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE

Bérénice

Jean Racine – Muriel Mayette
DU 22 SEPTEMBRE AU 27 NOVEMBRE

Andromaque

Jean Racine – Muriel Mayette
DU 7 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

Le Jeu de l'amour et du hasard

Marivaux – Galin Stoev
LE CENTQUATRE
DU 23 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE
SALLE RICHELIEU
DU 11 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE

L'École des femmes

Molière – Jacques Lassalle
DU 19 NOVEMBRE AU 6 JANVIER

Un fil à la patte

Georges Feydeau – Jérôme Deschamps
SALLE RICHELIEU
DU 2 DÉCEMBRE AU 1^{ER} JANVIER
THÉÂTRE ÉPHÉMÈRE
DU 26 JUIN AU 22 JUILLET

La Trilogie de la villégiature

Carlo Goldoni – Alain Françon
DU 11 JANVIER AU 12 MARS

La seule certitude que j'ai, c'est d'être dans le doute

Pierre Desproges – Alain Lenglet et Marc Fayet
DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Le Malade imaginaire

Molière – Claude Stratz
DU 27 JANVIER AU 24 AVRIL

Saint François, le divin jongleur

Dario fo – Claude Mathieu
DU 24 FÉVRIER AU 18 MARS

Le Mariage de Figaro

Beaumarchais – Christophe Rauck
DU 23 MARS AU 6 MAI

Une puce, épargnez-la

Naomi Wallace – Anne-Laure Liégeois
DU 28 AVRIL AU 14 JUIN

On ne badine pas avec l'amour

Alfred de Musset – Yves Beaunesne
DU 9 MAI AU 17 JUIN

Peer Gynt

Henrik Ibsen – Éric Ruf
AU GRAND PALAIS DU 12 MAI AU 14 JUIN

Une histoire de la Comédie-Française

Conception Muriel Mayette
DU 18 MAI AU 25 JUIN

Nos plus belles chansons

Conception Philippe Meyer
DU 1^{ER} AU 16 JUILLET

Les propositions

Si le Palais-Royal m'était conté
17 SEPTEMBRE
Soirées cinéma
11 ET 26 FÉVRIER
Soirée Albert Camus – René Char
19 MARS
Lais et Fables
MARIE DE FRANCE – LECTURE 23 JUIN

SALLE RICHELIEU

Place Colette – 75001 Paris
0 825 10 16 80 (0,15 euro la minute)



THÉÂTRE DU
VIEUX-COLOMBIER

La Pluie d'été

Marguerite Duras – Emmanuel Daumas
DU 28 SEPTEMBRE AU 30 OCTOBRE

La Noce

Bertolt Brecht – Isabel Osthues
DU 16 NOVEMBRE AU 1^{ER} JANVIER

Du côté de chez Proust À la recherche du temps Charlus

Marcel Proust – Jacques Sereys
Jean-Luc Tardieu
DU 6 AU 10 JANVIER

Le Mariage

Nikolaï Gogol – Lilo Baur
DU 19 JANVIER AU 26 FÉVRIER

Signature

Françoise Gillard
28, 29, 30 JANVIER

Erzuli Dahomey, déesse de l'amour

Jean-René Lemoine – Éric Génovèse
DU 14 MARS AU 15 AVRIL

Amphitryon

Molière – Jacques Vincey
DU 9 MAI AU 24 JUIN

Les propositions

Écoles d'acteurs
CLAUDE MATHIEU 3 OCTOBRE – AURÉLIEN RECOING
28 NOVEMBRE – CHRISTIAN HECQ 13 FÉVRIER – BRUNO
RAFFAELLI 26 MARS – THIERRY HANCISSE 14 MAI –
ÉRIC RUF 11 JUIN
Carte blanche aux Comédiens-Français
DOMINIQUE CONSTANZA 15 OCTOBRE – JULIE SICARD
3 DÉCEMBRE – BENJAMIN JUNGERS 24 MARS
Bureau des lecteurs – 28, 29, 30 JUIN
Les élèves-comédiens – 3, 4, 5 JUILLET

THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER

21 rue du Vieux-Colombier – 75006 Paris
01 44 39 87 00 / 01

STUDIO-THÉÂTRE

Galerie du Carrousel du Louvre
99 rue de Rivoli – 75001 Paris
01 44 58 98 58



STUDIO-THÉÂTRE

Chansons déconseillées

cabaret dirigé par Philippe Meyer
DU 15 SEPTEMBRE AU 30 OCTOBRE

Notre cher Anton

d'après Anton Tchekhov par Catherine Salviat
7, 8, 9 OCTOBRE

Le Petit Prince

Antoine de Saint-Exupéry – Aurélien Recoing
DU 24 NOVEMBRE AU 8 JANVIER

Le Jubilé d'Agathe

Pascal Lainé par Gisèle Casadesus
16, 17, 18 DÉCEMBRE

Poil de carotte

Jules Renard – Philippe Lagrue
DU 26 JANVIER AU 4 MARS

Esquisse d'un portrait de Roland Barthes

d'après Roland Barthes par Simon Eine
10, 11, 12 FÉVRIER

Le Cercle des Castagnettes

Georges Feydeau – Alain Françon et Gilles David
DU 22 MARS AU 22 AVRIL

Ce que j'appelle oubli

Laurent Mauvignier par Denis Podalydès
DU 12 AU 22 AVRIL

La Voix humaine

Jean Cocteau – Marc Paquien
DU 10 MAI AU 3 JUIN

Le Banquet

Platon – Jacques Vincey
DU 15 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

Un château de nuages

de et par Yves Gasc
22, 23, 24 JUIN

Les propositions

Lecture des sens
17 OCTOBRE, 5 DÉCEMBRE, 27 FÉVRIER, 2 AVRIL, 21 MAI
Bureau des lecteurs
2, 3, 4, 5, 6 NOVEMBRE
Portrait de métiers
2 JUIN



Guillaume Mika, Stéphane Varupenne, Serge Bagdassarian, Sylvia Bergé, Félicien Juttner, Cécile Brune, Benjamin Jungers, Françoise Gillard, Pascal Sangla. © Cosimo Mirco Magliocca

Chansons déconseillées

« **PAS AVANT 22 HEURES** » : ainsi était formulée à la radio la condamnation de telle ou telle chanson à une diffusion restreinte. C'était le premier degré dans la sévérité, avant le terrible « Pas avant minuit », qui, lui-même, valait toujours mieux que l'implacable interdiction de diffusion. Rien n'est plus changeant que les mœurs et il nous est souvent difficile, voire impossible, de comprendre aujourd'hui quelles sensibilités ont pu être bousculées naguère par une chanson, quelles préventions, jadis, ont pu peser sur tel répertoire, quelles méfiances a suscitées tel interprète et quelle proscription a méritée telle ritournelle. [...] Le programme de ce

cabaret consiste donc en une plongée dans ces chansons déconseillées, voire censurées. Il fera leur part à tous les genres, en privilégiant la diversité des thèmes, des humeurs et des styles, ainsi que les découvertes ou les redécouvertes. Les deux précédents cabarets ont montré le fort engouement du public, tous âges confondus, pour un tel parti pris. En contrepoint, nous glisserons une poignée de chansons que leurs interprètes, au prix de rusés détournements et de subtils jeux avec les doubles sens, ont réussi à faire passer au travers de la vigilance des censeurs.

PHILIPPE MEYER

*Il nous parlait des Dardanelles
Quand il n'était que Colonel...
Et d'Ramsès II, la première guerre
Quand sa mère était cantinière*

LE GÉNÉRAL À VENDRE DE FRANCIS BLANCHE

Philippe Meyer

DOCTEUR EN SOCIOLOGIE, rédacteur en chef chargé de la « Vie culturelle » de *L'Express*, France Inter lui confie en 1982 et jusqu'en 1989 un magazine satirique, « Télescopes », puis, de 1989 à 2000, une chronique quotidienne (dont les textes sont publiés en 10 volumes). Depuis 1997, il produit « L'Esprit Public », à France Culture, le dimanche à 11 h et, depuis septembre 2000, « La prochaine fois je vous le chanterai », à France Inter le samedi de 10 h 10 à 11 h. Parallèlement, il réalise, produit et anime des émissions radiophoniques et télévisuelles (« De Nuremberg à Nuremberg » et « L'heure de Vérité » sur Antenne 2, « Revenez quand vous voulez » sur M6, « Anicroches » sur la Sept). Philippe Meyer écrit et interprète *Causerie* au Théâtre Mouffetard (1997) puis il donne au Théâtre de la Ville un spectacle intitulé *Paris la Grande* au cours duquel il célèbre, décrit ou apostrophe la capitale en mêlant des textes de grands écrivains et des chansons souvent inédites, parfois oubliées.

Il a publié plusieurs ouvrages depuis 1977, notamment *Le communisme est-il soluble dans l'alcool ?* (Seuil, 1978), *Justice en miettes* (PUF, 1979), *Ce n'est pas pour me vanter* (1990), *Heureux habitants de l'Aveyron et des autres départements français* (1991), *Nous vivons une époque moderne* (1991), *Dans le huis clos des salles de bains* (1993), *Dans mon pays lui-même...* (Flammarion, 1993), *Eaux-fortes – Croquis politiques* (Flammarion, 1995), *Dans cette vallée de larmes* (Livre de Poche, 1997), *Paris la Grande* (Flammarion, 1997), *Portraits acides et autres pensées édifiantes* (Le Cherche Midi Éditeur, 1999), *Le progrès fait rage* (Folio, 1999), *Le futur ne manque pas d'avenir* (Folio, 1999), *Du futur faisons table rase* (Folio, 1999), *L'avenir peut attendre* (Robert Laffont, février 2004), *Brusque chagrin* (Fallois, 2005), *Un Parisien à travers Paris* (Robert Laffont, 2009), *Sanguines* (Robert Laffont, 2011).



Jean-Claude Laudat, Pascal Sangla, Anne Causse, Frédéric Dessus. © Cosimo Mirco Magliocca

Chansons déconseillées

EN DÉMOCRATIE, la censure a vilaine réputation. On raconte à tout le monde qu'elle n'habite plus le quartier, qu'on ne l'a plus vue depuis longtemps, qu'on l'a priée de déguerpir. Mais on la ressort régulièrement. On lui rapetasse vite fait une robe présentable, on la barbouille de virginité et, avant de la lâcher, on lui murmure à l'oreille quelques dernières recommandations – elle doit dire « embarrassant quant à la protection de l'enfance » et non « indécent », elle doit dire « offensant pour certaines sensibilités » et non « impie », elle doit dire « je déconseille » et non « j'interdis ».

La censure est une vieille connaissance de la chanson française, un peu de la même manière que le garde-champêtre et le braconnier se fréquentent. Aujourd'hui, sa langue se confond avec le catéchisme des précautions politiquement correctes.

Elle s'est si bien fondue dans le paysage que l'on se prendrait presque à regretter de ne plus avoir à ferrailler contre elle sous le franc soleil des duels à l'ancienne. Et il a été bien beau, le combat contre le dernier organe de censure officielle en France – la censure des chansons diffusées à la radio.

D'ailleurs, ce n'était pas un organisme de censure. Il s'agissait officiellement d'une institution chargée d'écouter tous les disques reçus, le Comité d'écoute de la Radiodiffusion française. Il est créé peu après la Libération, en même temps que l'État se dote d'une radio ambitieuse en moyens et en intentions culturelles – la seule radio autorisée en France. Dans ce comité siègent des représentants de diverses « sensibilités » représentatives de la société française. On y voit couramment un officier de réserve ou un

colonel à la retraite, un catholique affirmé mais aussi un représentant des artistes. Cora Vaucaire, interprète audacieuse des meilleurs poètes et auteurs dans les cabarets de la rive gauche, va ainsi affronter, à raison d'une ou deux séances par mois, des scrupules et des soupçons accablant des chansons qu'elle-même chanterait volontiers.

Le Comité d'écoute exerce la police des mots et des idées. La radio nationale ne peut pas plus tolérer la trivialité du langage que l'atteinte aux principes – les grands principes, évidemment. Sont bannis l'antimilitarisme, l'antipatriotisme, l'irrégion, les atteintes aux bonnes mœurs, les offenses à l'honneur de la police... mais pas seulement.

Général à vendre des Frères Jacques ? Peut-on diffuser cela après que la France se fut déchirée entre Maréchal et Général, et alors que ses généraux pataugent dans les boues d'Indochine ? Un petit tampon violet sur la pochette du disque, un autre sur l'étiquette ronde de la galette, un troisième sur la fiche de la chanson à la discothèque de la radio – interdit de radiodiffusion.

Pas question non plus de laisser entendre *À la belle étoile*, écrit par Jacques Prévert : « Boulevard Richard-Lenoir / J'ai rencontré Richard Leblanc / Il était pâle comme l'ivoire / Et perdait tout son sang / "Tire-toi d'ici, tire-toi d'ici" / Voilà ce qu'il m'a dit / Les flics viennent de passer / Histoire de s'échauffer / Ils m'ont assaisonné ».

S'il est admissible de méditer sur la fugacité de l'existence et la vanité des entreprises humaines, cela doit être devant des tombeaux civils. Quand Pierre Louki

sort *Les Cimetières militaires*, ce n'est pas pour passer aux heures de grande écoute !

En avril 1953, sort l'enregistrement de *Paris canaille* par Renée Lebas : interdit. Quelques semaines plus tard, c'est Catherine Sauvage : interdit. Puis Georgie Viennet, Léo Ferré lui-même et Germaine Montero sont interdits de diffusion. Pourtant, avec ses évocations du trottoir, des filles, des marlous et des bourgeois que l'on détrousse, la chanson de Ferré puise dans l'imagerie rebattue des chansons d'apaches de la Belle Époque. Le Comité a-t-il décidé de ne plus tolérer les arsouilles dans les chansons ? En fait, le problème est le couplet qui parle du Faubourg Saint-Honoré et « Des sociétés / Très anonymes / Un député / Que l'on estime ». Tampon violet sur chaque enregistrement.

Est-ce possible que l'on laisse prononcer à la radio un certain mot de trois lettres désignant à la fois un organe que l'on n'est pas supposé exhiber au grand jour et une personne que chacun cherche à éviter ? Alors exit *Marinette* de Georges Brassens et ses « j'avais l'air d'un con » réitérés (Comité d'écoute de la Radiodiffusion du 5 juillet 1956), exit *Complainte* de Raymond Queneau semé de dix-sept « cons » tonitruants et chanté par Juliette Gréco (Comité d'écoute du 3 octobre 1957)...

Quant aux mœurs, le Comité d'écoute reprend de larges pans de doctrine qui, de décisions de justice en règlements non écrits, découlent en droite ligne de la censure qui, à la fin du XIX^e siècle, examinait et corrigeait avant leur création toutes les chansons interprétées

au caf' conc'. Ainsi, il n'était pas question qu'une femme commette l'acte de chair avec un autre homme que son mari – à moins qu'elle ne l'épouse au dernier couplet, comme dans *Il m'a vue nue*, créé par Mistinguett en 1926. L'adultère ne devait jamais être pratiqué au bénéfice des amants, qui doivent être châtiés ou tout au moins séparés. Pour que l'amant vive librement ses amours illicites jusqu'à la fin des temps, dans *Mam'zelle Clio* de Charles Trenet, en 1939, il faut que l'amoureux soit révolvérisé par le cocu...

Et on se conduit très bien dans la chanson française jusqu'aux années 1960. On se désire chastement, on ne divorce pas... Alors, si l'on est une fille à la mauvaise vie jovialement assumée comme dans *Les Progrès d'une garce* de Pierre Mac Orlan, ce n'est certes pas pour surgir du poste de radio à l'heure du goûter du jeudi... en principe. Car la censure est implacable mais incohérente, vétilleuse mais irrégulière, méticuleuse mais veléitaire, soupçonneuse mais souvent brave fille. Peu à peu, on invente toute une casuistique d'interdictions graduées et de châtiments révisables. En 1963, Gréco (comme Brassens et Ferré, une habituée du Comité d'écoute) chante *La Propriétaire* d'Yvan Audouard et Charles Dumont. Une femme s'adresse à son mari qui « a fait la cour à Papa / Sans un regard pour mes appâts ». Elle le prévient qu'« i'm faut un homme [...] Faut qu'il ait bonne présentation / Et qu'il

m'donne toute satisfaction / Sur l'plan physique ». Il est très officiellement écrit sur l'étiquette du disque qu'il ne peut passer qu'après minuit. Puis on raye et on écrit : « après 22 heures ». Puis, à côté d'un nouveau petit cachet, on note : « autorisé »...

Ridicule ? Évidemment. Mais ce n'est pas ce qui va obliger à démanteler la censure radiophonique. En faisant la chasse à l'usage trop libéral de l'anglais (le « oh bèyebé » des années du twist), en bannissant toutes les allusions sexuelles, la radio d'État a déroulé le tapis rouge à Europe 1 et à son « Salut les copains ». Et les derniers feux de la censure sont étonnement contre-productifs : que penser de la note de service qui « déconseille » de diffuser *Nuit et brouillard* de Jean Ferrat à sa sortie en 1963 ? N'est-ce pas devenu un argument de vente que d'être censuré ? Léo Ferré publie même en 1961 un Super-45 tours titré *Les Chansons interdites* avec *Les Quatre Cents Coups*, *Les Rupins*, *Thank You Satan* et *Miss Guéguerre*. Quelques années déjà avant Mai 68, plus personne n'ose encore interdire au grand jour, ni même déconseiller. La censure se fait souterraine, secrète, faux cul. Aujourd'hui, elle ne fait plus que murmurer, tout en regardant ostensiblement dans le vague, comme un pickpocket consciencieux. Mais elle n'est pas moins efficace que jadis.

BERTRAND DICALÉ, JUIN 2011
journaliste

Depuis une quinzaine d'années, Bertrand Dicale écrit sur les musiques populaires et notamment la chanson française. Chroniqueur à France Info, il a publié cette année *Les chansons qui ont tout changé* (Fayard-Radio France) et *Brassens ?* (Flammarion).



En haut, à gauche : Félicien Juttner, à droite : Sylvia Bergé. En bas, à gauche : Stéphane Varupenne, à droite : Cécile Brune.
© Cosimo Mirco Magliocca

L'équipe artistique

Pascal Sangla, direction musicale et piano – Musicien, comédien, il partage sa carrière entre musique et théâtre. En 2007, il crée le tour de chant *Une petite pause* et enregistre un album sorti en février 2010. Le deuxième opus est prévu pour 2012. Il écrit de nombreuses musiques pour la scène ou l'image, assure la direction musicale et l'accompagnement de spectacles, accompagne des tours de chant, écrit et arrange des chansons. Au théâtre, on l'a vu au Théâtre 71, à l'Odéon, au Théâtre de l'Est parisien. En 2010, il est en tournée avec Benoît Lambert. Il est l'accompagnateur/répétiteur/arrangeur des émissions *La prochaine fois je vous le chanterai* sur France Inter avec la Comédie-Française.

Osvaldo Caló, piano – Il interprète le nouveau tango instrumental, enregistre quatre disques et partage dix ans de concerts avec le guitariste compositeur Tomás Gubitsch. Juan José Mosalini l'appelle pour former l'Orchestre de Tango en 1992. À partir de 1996, il donne des concerts avec Sébastien Couranjou dans un programme d'Astor Piazzolla dont il fait les arrangements pour violon et piano. De 2001 à 2005, il accompagne la soprano Julia Migenes, puis en 2005 le ténor José Carreras. Il écrit et arrange aussi des musiques pour le théâtre, participe à des chorégraphies et collabore avec Alfredo Arias et Matthias Langhoff.

Anne Causse, violoncelle – Premier Prix en violoncelle et musique de chambre, elle développe sa carrière au sein du groupe Illico, formé d'un quatuor à cordes et d'un chanteur, compositeur et parolier. Ils sont les invités réguliers de festivals et des scènes parisiennes. Elle fait également partie du groupe les Trilles du Diable et collabore régulièrement à des événements divers pour la Comédie-Française. Elle a enregistré de la musique pour des pièces de théâtre et chorégraphies, ainsi que pour des chanteurs.

Frédéric Dessus, violon – Formé au Conservatoire supérieur de musique de Paris, il se consacre principalement à l'enseignement et à la musique de chambre. Il participe à la création du Groupe Illico avec lequel il se produit en France et à l'étranger, sous la direction artistique de Muriel Mayette et Nirupama Nityanandan. Ne délaissant pas la musique classique, il accompagne régulièrement avec le Quatuor Illico le violoniste prodige Nemanja Radulovic sur les scènes mondiales. Ils ont récemment enregistré un disque salué par la critique.

Jean-Claude Laudat, accordéon – Il se produit en France et à l'étranger dans de nombreux festivals. En 1994, il rencontre le guitariste-chanteur Jean-Yves Dubanton et renoue avec le swing-musette. Il participe aux films de Pascal Thomas *Le Grand Appartement* et *Ensemble nous allons vivre une très, très grande histoire d'amour*. Il est conseiller technique pour le film de Christophe Barratier *Faubourg 36*. Avec Jean-Yves Dubanton, il accompagne François Morel au sein de l'orchestre dirigé par Reinhardt Wagner. On le retrouve sur l'album *Coming out* des Fatals Picards (2011).

Directeur de la publication **Muriel Mayette** Administrateur délégué du Studio-Théâtre
Régine Grall-Sparfel Coordination éditoriale **Patrick Belaubre, Pascale Pont-Amblard,**
Claude Martin Photographies de répétition **Cosimo Mirco Magliocca, 2010, 2011** Conception
graphique **Jérôme Le Scanff** © Comédie-Française Réalisation du programme **L'avant-scène**
théâtre Impression **Imprimerie des Deux-Ponts - Eybens**, septembre 2011



Chansons déconseillées



STUDIO-THÉÂTRE

En couverture, au premier plan : Françoise Gillard, Cécile Brune, Sylvia Bergé, au second plan : Félicien Juttner, Serge Bagdassarian, Stéphane Varupenne, Benjamin Jungers, Guillaume Mika. Ci-dessus : Benjamin Jungers, Françoise Gillard, en haut : Serge Bagdassarian.



Les Nouveaux Cahiers de la Comédie-Française



Cahier n°1 Bernard-Marie KOLTÈS | Cahier n°2 BEAUMARCHAIS | Cahier n°3 Ödön von HORVÁTH | Cahier n°4 Alfred de MUSSET |
Cahier n°5 Alfred JARRY | Cahier n°6 Dario FO | Cahier n°7 Georges FEYDEAU | Cahier n°8 Tennessee WILLIAMS |
Cahier hors-série Pierre Dux | Cahier hors-série Comédie-Française
Ces publications sont disponibles en librairie ou dans les boutiques de la Comédie-Française. Prix de vente 10 €.



Enchanter le monde

Mécène de la musique vocale depuis 1987, la Fondation Orange contribue à la découverte de nouveaux talents et à l'émergence de chœurs, orchestres et ensembles vocaux. Elle intervient dans les répertoires classiques, contemporains ainsi que dans les musiques du monde, musiques traditionnelles et jazz. Elle accompagne des festivals, théâtres et opéras qui participent à l'insertion professionnelle de jeunes artistes, développent des projets pédagogiques et sensibilisent des nouveaux publics à la création musicale.

Lors de la saison 2011- 2012, la Fondation Orange renouvelle son soutien à la Comédie-Française pour la 3^e édition de son cabaret musical « *Chansons déconseillées* » interprété par sept comédiens sous la direction artistique de Philippe Meyer.

Éditions L'avant-scène théâtre

Le théâtre français du XX^e siècle

direction Robert Abirached



Remise exceptionnelle
28 € (+ 7 € de port)
au lieu de 38 €

**Les auteurs, les œuvres, les grandes idées
présentés et commentés par les meilleurs
spécialistes et les metteurs en scène de référence**

à paraître en octobre 2011

Souscription à tarif préférentiel

du 15 avril au 15 octobre 2011

www.avant-scene-theatre.com



Fondation
Orange



www.fondationorange.com